

Fiche Technique numéro : 3 Liens avec les fiches 1, 2, 6, 8 à 27, 50



## OÙ PLANTER ?

Pour beaucoup de personnes, les zones boisées et arbustives sont seules sources de biodiversité. Les terrains 'nus' et à paysages découverts constituant des zones désertiques pour la faune et flore sauvages.

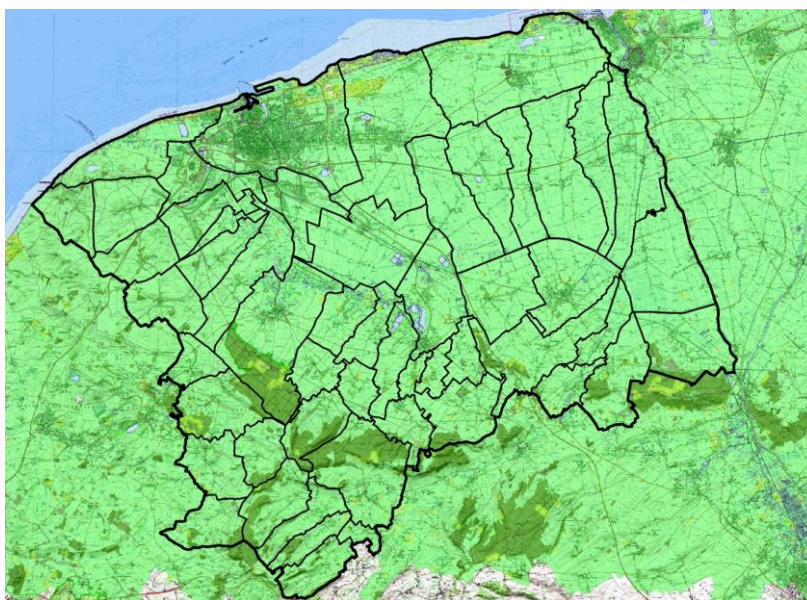
**Il n'en est rien !** Et de nombreux milieux ou habitats au sens écologique ('lieu de vie des espèces') présentent une biodiversité bien plus riche et intéressante en l'absence de milieux arborés/arbustifs. Le plan boisement de la Région Nord-Pas-de-Calais ne doit pas ainsi être vu comme une volonté de replanter l'ensemble du territoire régional mais bel et bien de s'appuyer sur d'autres dispositifs pour redonner de la splendeur à nos paysages, notamment bocagers, et plus particulièrement par la plantation de linéaires de haies. Car si la superficie des forêts est plus importante aujourd'hui qu'en 1850, paradoxalement, le nombre d'arbres, quant à lui, est nettement plus faible, de nombreux linéaires de haies ayant disparu ces dernières décennies.

Les fiches techniques présentées par la suite vont dans ce sens et présentent de nombreux exemples de haies et milieux ouverts.

### Planter ou pas alors ?

La liste des habitats définis dans le cadre du programme ARCH peut constituer une première analyse sur l'intérêt ou non de planter en certains endroits. L'annexe 2 reprend chaque habitat naturel issu du programme ARCH et définit l'intérêt de le boiser, de préserver l'ambiance bocagère du paysage mais aussi de le maintenir ouvert voire de le rouvrir.

La carte suivante reprend les différentes entités ARCH avec la codification présentée ci-dessus :



**Milieu dont l'ambiance boisée peut être maintenue**

**Milieu aujourd'hui boisé... mais où des ouvertures pourraient s'avérer être écologiquement intéressantes !**

**Milieu où les linéaires de haies (bosquets) sont à privilégier**

*Milieu ouvert à garder ouvert, plus riche écologiquement s'il présente une pauvreté au niveau des boisements ou milieu écologiquement défavorable aux espèces arborées et arbustives*

**PAYSAGES PAR LES ARBRES – (JANVIER 2016)**  
**50 FICHES TECHNIQUES POUR AGIR A LA PRESERVATION DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE**

Cette carte montre la prédominance des zones où les linéaires de haies, bosquets et arbres épars sont à privilégier.

Une dernière analyse intéressante consiste à juxtaposer les indices d'enjeux écologiques et patrimoniaux avec le degré de boisement attendu des différents habitats (cf Annexe 3).

Cette analyse croisée (tableau versus cartes) permet de dégager les éléments suivants :

- La quasi-majorité des habitats à enjeux écologiques et patrimoniaux majeurs et forts gagneront à être des milieux ouverts, pas ou peu arborés ou, dans le dernier cas, uniquement dans le cadre d'un maillage de haies et notamment en périphéries de ces habitats. Des ouvertures de milieux aujourd'hui boisés seraient également favorables à la biodiversité : c'est le cas en grande partie sur le littoral (dunes boisées et arbustives et également dunes internes en partie ou en cours de décalcification).
- Alors que 6 habitats peuvent faire l'objet d'un renforcement du boisement, 8 habitats aujourd'hui boisés mériteraient une réflexion sur leur déboisement ou reboisement partiel en peuplements indigènes.
- Les milieux qu'il est préférable de laisser ouvert (et donc souvent à très haute valeur écologique) (n=26) sont largement sous-représentés : leur superficie totale est réduite et ces milieux ne sont plus représentés que par des lambeaux de territoire ici et là. Les milieux à amener en maillage 'bocager' (n=23) dominent largement le territoire.

### Synthèse

**La reconquête paysagère et écologique du territoire dépendra de trois facteurs prioritaires :**

- **La renaturation des terrains à très forts potentiels écologiques (milieux sableux calcaires et acides, terres tourbeuses, marais, cariçaies, végétations aquatiques...)**
- **La reconquête paysagère par des micro-habitats paysagers de type bocager**
- **Des gestions et aménagements raisonnées des 'espaces ordinaires' à faibles enjeux paysagers et écologiques mais à fort potentiel pour la préservation de la nature ordinaire**